

PROTOCOLE SANITAIRE DE PREVENTION FACE A LA PANDEMIE COVID

Lieu de mise en application : Villages composants NGOHE

Sous la proposition, la validation et le contrôle du District sanitaire de Fatick, de la Sous-Préfecture de Tattaguine, de la Commune de Tattaguine (Région de Fatick) et de l'association AIDE-NGOHE

Rédigé par la Commission Santé de l'Association Internationale pour le Développement et l'Education (A.I.D.E. Ngohé) :

- Président de la Commission Santé : Dr Alphonse Mallé SARR
- Conseiller scientifique médical : Pr Damien Sène
- Conseiller Administratif : Mamadou Diouf
- Commission Communication : Jeanne-Pia Sène et Edouard Ngor Sarr

Groupe de rédaction et de relecture :

- AIDE NGOHE : Alphonse Mallé Sarr, Jeanne-Pia Sène, Edouard Ngor Sarr, Mamadou Diouf, Damien Sène
- Commune de Tattaguine : Monsieur Déthié DIOUF (Maire)
- Sous-Préfecture : Monsieur Diokel NGOM (Sous-Préfet)
- District sanitaire de Fatick : Dr Abib SALL

Protocole de validation :

- Bureau Exécutif de AIDE Ngohé : le mai 2020
- Commune de Tattaguine : le mai 2020
- Sous-préfecture de Tattaguine : le mai 2020
- Médecin Chef du District de Fatick (Dr Abib SALL) : le mai 2020

Date de début de mise en application effective :

PROTCOLE SANITAIRE DE PREVENTION FACE A LA PANDEMIE COVID

Lieu de mise en application : Villages composants NGOHE
Sous la proposition, la validation et le contrôle de l'association AIDE-NGOHE, la Sous-Préfecture de Tattaguine et la Commune de Tattaguine (Région de Fatick)

RATIONEL MEDICAL

La pandémie par le COVID-19 met à rude épreuve les habitants des campagnes en milieu rural du fait de la faiblesse des plateformes sanitaires capables de prendre en charge des cas suspects, des impératifs économiques (contexte ou l'économie informelle) et de l'incompatibilité apparente entre les us et coutumes et les règles recommandées pour lutter contre la propagation virale.

Modes de contamination :

- Aéroportée par gouttelettes (en parlant, criant, chantant, toussant, éternuant)
- Manuportée par contamination des mains et de tout matériel touché par une main infectée
- Transmission plus importante en cas de contact rapproché à moins d'un mètre, ou dans un environnement peu ventilé (chambre, lieu de culte)
- Transmission plus importante en cas de surnombre de personnes sans respect des mesures barrières (lavages des mains, port de masque)

Taux de reproduction (R0)

- Chaque personne infectée peut contaminer deux à trois personnes
- Certaines personnes peuvent être asymptomatiques (20 à 30%) et transmettre sans le savoir
- Des sujets super-transmetteurs sont décrits.

Sujets à risques

- Formes graves : sujets âgés de plus de 65 ans, dénutris, obèses, diabétiques ou ayant une maladie chronique
- Transmission asymptomatique : enfants de moins de 12 ans.

Axes de prévention

- Information et éducation
- Surveillance active : Mise à disposition des contacts téléphoniques en cas de cas suspects ou de retour de voyageurs venant d'une zone endémique
- Recommandations de respect des mesures barrières :
 - o Distanciation physique
 - o Protection contre les projections gouttelettes avec le port de masques lors des rassemblements obligatoires
 - o Lutte contre la transmission manuportée : lavage des mains à l'eau savonneuse
 - o Eviction autant que possible des rassemblements non obligatoires
- Dépistage rapide des cas suspects
 - o Surveillance des lieux de rassemblement
 - o Mise en isolement en cas de cas suspect
 - o Contact des autorités médicales et administratives compétentes pour une prise en charge rapide
 - o Appui aux autorités pour l'application des mesures médico-administratives actuellement en vigueur

PROTOCOLE MEDICAL DE PREVENTION CONTRE LE COVID-19

1. CONSEILS GENERAUX

- Respect des mesures barrières dans chaque famille
 - o Explication claire et précise de la méthode de lavage des mains et du port correct des masques (prenez nez et bouche ne pas le manipuler ne pas l'enlever quand on parle...)
 - o Lavage régulier des mains, surtout au retour d'une sortie hors de la maison
 - o Interdiction de se laver les mains dans la même eau avant les repas
 - o Proposer aux sujets de plus de 65 ans de manger ensemble et non avec le reste de la famille (pour éviter la contamination des sujets âgés)
 - o Recommandation pour chaque visiteur de porter un masque et de se laver les mains à l'entrée et à la sortie des maisons
- Eviction des rassemblements publics autant que possible
- Ne participer à un rassemblement indispensable que muni d'un masque
- Ne se rendre au marché qu'en cas de force majeure
- Recommandations d'éviction du marché pour les sujets à risques
 - o Personnes âgées de plus de 65 ans (risque de forme grave et de décès)
 - o Enfants de moins de 15 ans (risque de transmission familiale)
- Désignation d'une personne par famille avec mesure de protection (masques) pour aller au marché, de préférence un jeune ou une jeune adulte
- Lavage des mains et des légumes au retour du marché

La sensibilisation des populations, la mise à disposition des équipements et le contrôle de l'application des mesures ne seront possibles que grâce à la mise en place d'un COMITE DE PREVENTION COVID recruté au sein des villages sous la responsabilité de l'association AIDE NGOHE et des autorités communales et les ICP.

Vu le rôle majeur de ce Comité dans le plan de prévention, une prise en charge (motivation) sera proposée en accord avec l'association AIDE NGOHE et la commune et au prorata des ordres de mission. Il est possible, voire souhaitable, de pouvoir travailler avec les agents de la croix rouge ou d'autres mouvements à foulard (scouts, guides, cv-av) les membres des ASC locales.

2. DANS LES MARCHES HEBDOMADAIRES

Mesures pérennes d'hygiène de base

- Mettre à distance les animaux
- Interdiction des étales à même le sol
- Obligation de déposer les aliments vendus à plus de 50 cm de hauteur du sol sur une table
- Nettoyage systématique du marché à la fin de chaque séance
- Désinfection du marché par le service d'hygiène toutes les 2 à 4 semaines

Respect strict des mesures barrières contre l'infection par le COVID

- Dispositif de lavage des mains à toutes les entrées du village
- Distance d'un mètre entre les étales et respects distance entre les clients et entre clients et vendeurs
- Port obligatoire du masque pour toutes les personnes entrant dans le marché
- Interdictions des salutations manuelles et des embrassades
- Nettoyage de la place dès la fin du marché

Moyens à disposition

- Comité de gestion du marché
- Comité de prévention et d'information
- Kits d'hygiène à disposition aux 4 voies d'entrée dans le marché
- Kiosque de vente de masques pour ceux qui n'en ont pas

- Poste de secours (tente démontable) en lien avec le poste de santé et le personnel de santé (à désinfecter après chaque dimanche)
 - o Identification des cas suspects et isolement en attendant le déplacement d'une équipe médicale dédiée
 - o Appui des autorités locales
 - o Affichage et diffusion des numéros de téléphone et des procédures en présence d'un cas suspect
- Comité de contrôle des conduites à risques (non port de masque, vente de nourriture à même le sol)

3. DANS LES LIEUX DE CULTES ET SUR LES PLACES PUBLIQUES

- Mise en place pour chaque lieu de culte d'un comité de prévention propre en lien avec le comité COVID local.
- Suivre les recommandations en rigueur selon les autorités étatiques et religieuses
- Eviter le surnombre dans les lieux confinés et non aérés (limiter le nombre de places disponibles et les espacer)
- Interdictions des salutations manuelles et des embrassades
- Port systématique et correct de masque toute la durée du culte ou de l'activité religieuse
- Kits d'hygiène pour lavage systématique des mains à l'entrée et à la sortie

4. MANIFESTATIONS CULTURELLES (MARIAGE, BAPTEME, FUNERAILLES)

- Repousser à une date ultérieure toute manifestation non urgente
- Limiter le nombre de participants
- Maintien des mesures barrières :
 - o Interdictions des salutations manuelles et des embrassades
 - o Imposer le port systématique de masques aux participants
 - o Imposer le lavage systématique des mains
- En cas de décès suspect à domicile
 - o Prendre contact avec l'ICP et les autorités sanitaires compétentes
 - o Éviter la manipulation sans protection (masques, gants) du corps du défunt

5. ECOLES, COLLEGES ET LYCEE

Rationnel

Chez les jeunes enfants, l'infection par le COVID est moins fréquente que chez les adultes et plus souvent asymptomatique. Ce caractère asymptomatique peut faciliter des contaminations familiales même si le risque est plus faible que chez les adultes.

Il est démontré que le risque de transmission est plus élevé entre adultes qu'entre enfants et que c'est davantage les adultes qui infectent les enfants que l'inverse.

C'est pour ces raisons qu'il est nécessaire de sensibiliser les jeunes sur les gestes barrières et d'adapter certaines recommandations au contexte scolaire qui a ses contraintes propres.

Recommandations en cas de reprise des cours

- Respect des recommandations édictées par le ministère de l'éducation pour la gestion du nombre d'élèves dans les classes, les activités sportives et le port de masque pour les élèves
- Mise à disposition de kit d'hygiène à l'entrée de chaque classe et de chaque bâtiment administratif
- Lavage systématique des mains à l'entrée et à la sortie de chaque classe ou bâtiment administratif
- Recommandation de port de masque autant que possible par les Professeurs en présence des élèves, à adapter aux recommandations officielles du Ministère de tutelle.

6. PRISE EN CHARGE DES RETOURS VENANT DES VILLES ET DES ZONES FOYERS DE PANDEMIE

Rationnel en faveur de la mise en place de mesures spécifiques de protection des campagnes

- Plus forte prévalence de l'infection dans les villes
- Nombre important de portage asymptomatique avec risque de contamination communautaire
- Présence élevée dans les campagnes de sujets à risque élevé de formes graves de la maladie et de mortalité incluant
 - o les personnes âgées de plus de 65 ans,
 - o les sujets dénutris
 - o les patients diabétiques
 - o les patients souffrants de maladies infectieuses chroniques (parfois méconnues)
- Présence élevée dans les campagnes d'enfants, souvent peu symptomatiques mais à risque de transmission du fait de l'impossibilité de distanciation physique
- Absence de structure médicale d'urgence apte à prendre en charge des cas
- Eloignement des structures médicales
- Absence d'ambulance médicalisée
- Besoin d'identification rapide des cas suspects et des contacts proches

Mesures proposées

- A l'arrivée
 - o Signalement **obligatoire** de toute personne venant des grandes villes et zones foyers de la pandémie et s'établissant dans les villages
 - o Consultation médicale avec prise de température et recherche de signes suspects
 - o Inscription dans un registre sécurisé avec adresse, numéro de téléphone et personne de confiance (en lien avec l'ICP et le District sanitaire)
 - o Formation aux gestes barrières et information sur leur importance
 - o Remise des coordonnées téléphoniques des autorités de santé compétentes (ICP de la zone) en cas d'urgence.
 - o Recommandation du port obligatoire du masque et mise en quatorzaine au sein de son foyer familial
- Contrôle sanitaire après 14 jours pour s'assurer de l'absence de symptômes suspects (sujet et famille) et levée de la mise en quatorzaine
- Obligation de signaler par téléphone puis en présentiel aux autorités de santé locale en cas de signes suspects

Moyens mis à disposition

- Postes de santé de Ndongor, de Mbellongouth et de Mbadatte
 - o Renforcer la dotation en gants, visières, masques et antiseptiques (gel hydroalcoolique, savon)
 - o Désinfection hebdomadaire des locaux
- Comité de contractuels équipés pour renforcer les structures de santé (Croix-Rouge, volontaires associatifs)
- Mise en place d'une plateforme informatique d'enregistrement des entrants (sauf si elle existe déjà et est facile d'accès), sous le contrôle des autorités de santé (ICP et district sanitaire de Fatik)

Validé le

Médecin Chef du District de Fatik

Maire de la commune de Tattaguine

Sous-préfet de l'arrondissement de Tattaguine

Commission Santé de l'association AIDE NGOHE

PLAN D'ACTION

MISE EN ŒUVRE DU PROTOCOLE SANITAIRE DE PREVENTION FACE A LA PANDEMIE COVID

Objectif général du plan :

Prévenir la propagation de l'épidémie de COVID-19 dans les villages de la zone d'intervention de l'AIDE (zone de Nghé) dans la commune de Tattaguine : contribution à la lutte nationale contre la pandémie au Sénégal

Objectifs spécifiques du plan d'action

- Renforcer les mesures de prévention de l'infection au niveau des structures de santé, dans la communauté ; le marché, les lieux de culte et places publiques, à l'école et lors des manifestations culturelles ;
- Intensifier la communication sur les risques de l'infection liée au COVID-19 et la participation communautaire aux mesures de prévention ;
- Assurer la détection précoce des cas suspects d'infection liés au COVID-19.

Cible de mise en œuvre du protocole	Stratégies	Activités	Période	Responsable	Coût
	Mise en place d'un Comité de prévention COVID (caravanes d'information dans les villages et les lieux de rassemblement, support dans les postes de santé en cas de besoin)		Juin-Novembre 2020	ICP, chef de village, AIDE NGOHE, guides religieux, croix rouge – validation : Sous-préfet, Maire et MCD	Besoins finances en fonction des interventions
Village	Communication	✓ Organisation de caravanes de prévention et des visites à domicile au besoin, pour rappeler aux populations les recommandations de respect des mesures barrières (distanciation physique, port de masques lors des rassemblements obligatoires, lavage des mains à l'eau savonneuse, Eviction des rassemblements non obligatoires).	Juin–Novembre 2020	Comité COVID en lien avec les chefs de villages et les conseillers municipaux	150,000 FCFA (matériels animation, location véhicules, carburant et eau de boisson, pour trois axes)
	Gestion des cas suspects	✓ Mise à disposition des contacts téléphoniques en cas de cas suspects	Juin–Novembre 2020		PM
		✓ Dépistage rapide des cas suspects et Mise en isolement (en collaboration avec les autorités sanitaires)			
		✓ Contact des autorités médicales et administratives compétentes pour une prise en charge rapide			
		✓ Application des mesures médico-administratives actuellement en vigueur			
;Marché	Communication	✓ Organisation de caravanes et/ou visites à domicile pour informer et sensibiliser les populations sur la nécessité : <ol style="list-style-type: none"> 1. du suivi strict des recommandations de respect des mesures barrières 2. de se rendre au marché qu'en cas de force majeure 3. d'éviction du marché pour les sujets à risques (Personnes âgées de plus de 65 ans (risque de forme grave et de décès) ; Enfants de moins de 15 ans (risque de transmission familiale) 	Juin-septembre 2020		PM (communication à prendre en compte lors de la caravane de rappel sur les mesures barrières)

PROTOCOLE SANITAIRE DE PREVENTION FACE A LA PANDEMIE COVID_AIDE Nghé Version du 25 mai 2020

		<ul style="list-style-type: none"> 4. de désigner une personne par famille avec mesure de protection (masques) pour aller au marché, de préférence un ou une jeune adulte 5. de laver les mains et les légumes au retour du marché 6. d'éviter des salutations manuelles et des embrassades 7. d'éviter les étales à même le sol (déposer les aliments vendus à plus de 50 cm de hauteur du sol) 8. et de tenir à distance les animaux dans le marché. 				
Gestion du Marché	✓	Mettre en place un Comité de Gestion du marché	Juin 2020	Notables village/AIDE en collaboration, avec Mairie et Sous-préfecture	PM	
	✓	Mise en place d'une Comité de contrôle des conduites à risques (non-port de masque, vente de nourriture à même le sol, non mise à distance des animaux)				
	✓	Equipement en matériels de nettoyage (produits, brouettes, balaies, râtaux...) et Nettoyage systématique du marché à la fin de chaque séance	Juin-Novembre 2020	Comité de gestion des marchés, avec l'appui du Comité COVID	477,000 FCFA (Frais de motivation de nettoyage (15000 x 4 sem. x 6 mois)) et frais d'équipement de nettoyage et de protection des acteurs a compléter (râtaux :2000x4 ; pelle : 3000x4 ; fourchette :4000x4 ; brouettes : 15000x3 ; bottes :5000x4 ; lunettes :2000x4 ;gants :1000x4 ; gilets : 1000x4)	
	✓	Désinfection du marché toutes les 2 à 4 semaines			Comité de gestion des marchés/Comité COVID en collaboration avec Mairie et Sous-Préfecture	PM
	✓	Contrôle Port obligatoire du masque pour toutes les personnes entrant dans le marché et autres conduites à risque.			Comité de contrôle des conduites à risques aidée par le Comité de gestion des marchés.	144,000 FCFA (Frais de motivation des membres du Comité (12000 x 4 sem. 3 mois))
	✓	Mise en place de dispositifs de lavage des mains avec Kits d'hygiène à toutes les entrées du marché	Juin 2020	Comité COVID en lien avec le comité de gestion des marchés et les ICP	110,000 FCFA (4 poubelles : 10000 ; kit, 17500x4 ; lave mains :30000)	
	✓	Mise en place d'un Kiosque de vente de masques pour ceux qui n'en ont pas			1 kiosque de vente (Utilise les boutiques existantes comme dépôts de vente)	
	✓	Mise en place d'un Poste de Secours en lien avec le poste de santé et le personnel de santé (Prise de température, Identification des cas suspects et transfert au dispensaire, Identification des numéros de téléphone et des procédures en présence d'un cas suspect) (tente démontable)	Hebdomadaire		A mette en place par l'ICP au niveau de chaque poste. Ces membres sont partis intégrante du comité CVID 19	
✓	Mise à disposition de Thermo flash (pour le poste de secours)	Hebdomadaire		PM (voir équipement poste de sante)		

PROTOCOLE SANITAIRE DE PREVENTION FACE A LA PANDEMIE COVID_AIDE Nghé Version du 25 mai 2020

Lieux de cultes et places publiques	Communication	✓ Informer et sensibiliser (CIP) les fidèles et populations sur la nécessité : <ol style="list-style-type: none"> 1. de suivre les recommandations en vigueur selon les autorités étatiques et religieuses 2. d'éviter le surnombre dans les lieux confinés et non aérés 3. d'éviter des salutations manuelles et des embrassades 4. du port systématique du masque de protection 	Juin-septembre 2020	Comité COVID en lien avec les autorités religieuses	60,000 FCFA (20000 x 3) une tournée par axe pour informer et sensibiliser les comités des lieux de culte, par le comité COVID
	Gestion des lieux de culte	✓ Mise en place d'un comité de prévention dans chaque lieu de culte	Juin-Novembre 2020	Notables village, comité de gestion des lieux de culte, AIDE/Comité COVID 19, en collaboration, avec Mairie et Sous-préfecture	PM
	Equipement	✓ Mise en place d'un dispositif avec Kits d'hygiène pour lavage systématique des mains à l'entrée et à la sortie	Juin-Novembre 2020	Comité COVID	1,080,000 FCFA (Kit : 400,000 ; poubelles : 80000 ; lave-mains : 600,000)
✓ Dotation de masques à tous les membres des comités de gestion des lieux de culte et autres		Juin 2020	AIDE	75,000 FCFA (750 *100) Pour lieux de culte (30 comités x10 membres*2 masques)	
Manifestations culturelles (mariage, baptême, funérailles)	Communication	✓ Informer et sensibiliser (CIP) les populations sur la nécessité : <ol style="list-style-type: none"> 1. de repousser à une date ultérieure toute manifestation, urgente ou non 2. de limiter le nombre de participants 3. d'éviter les salutations manuelles et des embrassades 4. de veiller au port systématique de masques aux participants 5. de veiller au lavage systématique des mains 	Juin-Novembre 2020	Comité COVID en lien avec les chefs de village	PM
	Equipement	✓ Mise en place d'un dispositif avec Kits d'hygiène pour lavage systématique des mains à l'entrée de la maison	Juin-Novembre 2020	Privé	PM
Ecoles, collèges, lycée	Communication	✓ Informer et sensibiliser (CIP et/ou caravanes) les élèves, enseignants et parents d'élèves sur la nécessité du respect strict des recommandations édictées par le ministère de l'éducation pour la gestion du nombre d'élèves dans les classes et les pratiques sportives <ol style="list-style-type: none"> 1. de la maison à l'école : <ul style="list-style-type: none"> • se laver proprement les mains avant de quitter la maison • porter un masque propre (neuf ou lavé et repassé) • respecter la distanciation physique (1,5 m) • Ne pas saluer d'autres personnes en se serrant la main... 2. à l'école : <ul style="list-style-type: none"> • Porter toujours son masque • Se faire prendre la température à l'entrée • Se laver proprement les mains à l'entrée et à la sortie de la classe ou bâtiment administratif, pour quelque motif que ce soit. 	Juin-Aout 2020	Comité COVID en lien avec les chefs d'établissements	60,000 FCFA (20,000 FCFA x 3 : visite par axe des comités des écoles par le comité COVID)

PROTOCOLE SANITAIRE DE PREVENTION FACE A LA PANDEMIE COVID_AIDE Nghé Version du 25 mai 2020

		<ul style="list-style-type: none"> Respecter la distanciation physique en entrant et en sortant de la classe Eviter les rassemblements pendant la récréation ainsi que les jeux.... <p>3. de l'école à la maison :</p> <ul style="list-style-type: none"> porter toujours son masque se laver proprement les mains avant de quitter l'école... <p>4. de retour à la maison :</p> <ul style="list-style-type: none"> ne pas saluer les membres de la famille en serrant les mains se laver proprement les masques laver et repasser son masque laver ses habits ou les exposer au soleil 			
	Equipement	<ul style="list-style-type: none"> Mise à disposition de kit d'hygiène à l'entrée de chaque établissement et de chaque bâtiment administratif 	Juin-Aout 2020	Mairie/AIDE	657,000 FCFA (lave main (300,000), poubelles (57000), kit hygiène (300,000))
		<ul style="list-style-type: none"> Dotation de masques à tous les élèves et enseignants dans toutes les écoles primaires et collèges 	Juin 2020	AIDE	525,000 FCFA (250x2000+250x100)
Prise en charge des retours venant des villes	Communication Rationnel	<ul style="list-style-type: none"> Informer (CIP/caravanes) les populations sur : <ol style="list-style-type: none"> La forte prévalence de l'infection dans les villes Le nombre important de portage asymptomatique avec risque de contamination communautaire La présence élevée dans les campagnes de sujets à risque élevé de formes graves de la maladie et de mortalité incluant L'absence de structure médicale d'urgence apte à prendre en charge des cas L'éloignement des structures médicales et l'absence d'ambulance médicalisée Sensibiliser (CIP) le voyageur sur la nécessité du respect strict de la recommandation relative au port obligatoire du masque et mise en quatorzaine au sein de son foyer familial. 	Juin-septembre 2020	Comité COVID en lien avec les chefs de villages, la municipalité et la sous-préfecture	PM (messages à prendre en charge lors de la caravane dans tous les villages)
	Gestion des arrivées et des structures de sante	<ul style="list-style-type: none"> Formation aux gestes barrières et information sur leur importance (comités) 	Juin-2020	District/ICP	160,000 FCFA (participants 20x5000 ;1500x20 repas et pause+10000x3 ICP)
		<ul style="list-style-type: none"> Signalement obligatoire de toute personne venant des grandes villes ou de zone d'endémie et s'établissant dans les villages Consultation médicale avec prise de température et recherche de signes suspects Inscription dans un registre sécurisé avec adresse, numéro de téléphone et personne de confiance Remise des coordonnées téléphoniques des autorités de santé compétentes en cas d'urgence (ICP de la zone) Contrôle sanitaire après 14 jours pour s'assurer de l'absence de symptômes suspects (sujet et famille) et levée de la mise en quatorzaine 	Juin-novembre 2020	Comité COVID en lien avec les ICP sous l'autorité de la municipalité et de la sous-préfecture	PM

PROTOCOLE SANITAIRE DE PREVENTION FACE A LA PANDEMIE COVID_AIDE Nghé Version du 25 mai 2020

		✓ Obligation de signaler par téléphone puis en présentiel aux autorités de santé locale en cas de signes suspects			
		✓ Désinfection des postes de santé par le service d'hygiène toutes les 2 à 4 semaines	Juin-novembre 2020	Comité COVID en lien avec les autorités (ICP, commune, sous-préfecture) et le service d'hygiène	Désinfection du marché sera coordonnée pour prendre en compte les postes de santé et les lieux de culte
		✓ Mise en place de Comité de prévention équipé pour renforcer les structures de santé (Croix-Rouge, volontaires associatifs)	Juin 2020		
		✓ Enregistrement des entrants dans une plateforme informatique, sous le contrôle des autorités de santé (ICP et district sanitaire de Fatick)	Juin-novembre 2020		
		✓ En cas de décès suspect à domicile, prendre contact avec l'ICP de la zone et les autorités sanitaires compétentes.			
	Equipement	✓ Mise en place d'une plateforme informatique d'enregistrement des entrants, sous le contrôle des autorités de santé (ICP et district sanitaire de Fatick)	Juin 2020		
Postes de santé et postes de secours	Equipement	✓ Renforcer la dotation en moyens de protection individuelle : gants, visières, masques et antiseptiques (gel hydroalcoolique, savon) ...	Juin-juillet 2020	AIDE NGOHE	1,356,000 FCFA (gel, masques, visière, bonnet, gant d'examen, surblouse)
		✓ Thermo flash			416,000 FCFA (4 x104,000)
		✓ Matériels de désinfection (pompes, produits antiseptiques)	Juin-juillet 2020	AIDE NGOHE	660,000 FCFA (antiseptiques de surface et pompes pour désinfection)
Toutes les cibles de mise en œuvre	Suivi/Evaluation	✓ Faire le suivi et l'évaluation du plan	Juin-Aout 2020	AIDE NGOHE, District/PS	115,000 FCFA

NB : le budget sera chiffré après information sur les coûts unitaires.

TOTAL

6,045,000 CFA